

**Objet : Soutien à l'opération « infusettes - fontaines à eau » - année 2013**

Le Président expose que l'Institut des Plantes Aromatiques et Médicinales (IPAM) réalise depuis 2006 une opération « *infusettes* », à destination des hébergeurs touristiques, qui se déroule durant la saison estivale. Cette opération consiste à proposer aux hébergeurs et aux Offices de Tourisme d'acheter à prix coûtant des sachets d'infusions à base de plantes aromatiques des Baronnies Provençales et de fabrication artisanale afin qu'ils offrent à leur clientèle printanière et estivale un cadeau d'accueil peu onéreux et représentatif des parfums et couleurs du territoire. Cette action est conduite depuis 2008 en partenariat avec le futur Pnr des Baronnies Provençales, les 13 Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative des Baronnies Provençales, les hébergeurs, ainsi que les producteurs et l'entreprise artisanale « Le Dauphin ».

L'opération infusettes a enregistré une augmentation conséquente des commandes d'infusettes passées par les hébergeurs et OTSI :

**2009** : 3 827 sachets, **2010** : 4 173, **2011** : 5 035 sachets, **2012** : 6000 sachets soit 144 000 infusettes

Cet accroissement dénote une prise de conscience des enjeux de la valorisation des produits locaux de la part des consommateurs locaux et touristiques et un élan de motivation de la part des Offices de Tourisme des Baronnies Provençales participant à ce travail de partenariat (ateliers dégustations à l'Office de Tourisme de Serres, achat et vente d'infusettes à l'Office de Tourisme et aux thermes de Montbrun-les-Bains, etc.).

Au regard de cette évolution et à la demande des OTSI, l'IPAM souhaite poursuivre la professionnalisation de cette opération en y apportant des innovations et un renforcement dans son fonctionnement par notamment la mise en place d'une fontaine à eau chaude en libre-service au sein de l'Office de Tourisme de Sisteron, en qualité de ville-porte. Dans ce cadre, l'IPAM souhaite continuer à développer cette action de promotion de ces productions en accord avec les acteurs touristiques du territoire et en partenariat avec le futur Parc naturel régional des Baronnies Provençales.

Le futur Pnr des Baronnies Provençales souhaite, au travers de son projet de Charte, notamment valoriser les productions emblématiques et identitaires des Baronnies Provençales dont les plantes aromatiques et médicinales et professionnaliser, fédérer les acteurs du tourisme autour de démarches communes. A ce titre, cette opération « *infusettes* » initié par l'IPAM, participe pleinement au positionnement du futur Parc naturel régional c'est pourquoi elle a été retenue en tant qu'action démonstrative 2013.

Le futur Pnr des Baronnies Provençales apportera un accompagnement technique à cette opération qui sera formalisé au travers une convention de partenariat avec l'IPAM et s'engage également à soutenir les demandes de subvention auprès des régions Rhône-Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur au titre de ses actions de préfiguration.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
  
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

Le Président  
Hervé RASCLARD